

TARIFS

Long séjour

Valable dès le 23 mars 2020

La Résidence Plantzette distingue 3 types de résidents

1. **Communes membres** : Les communes membres de l'association pour le Centre médico-social régional bénéficient du tarif communes. Il s'agit des 12 communes du district de Sierre ainsi que la commune de Salquenen.
2. **Hors Région** : Les résidents domiciliés dans les autres communes du canton du Valais que celles appartenant au CMS
3. **Hors Canton**

	Chambre à 1 lit	Chambre à 2 lits
Communes membres	Fr. 130.--	Fr. 125.--
Hors Région	Fr. 138.--	Fr. 130.--
Hors Canton	Fr. 180.--	Fr. 180.--

Le prix de base comprend : logement, pension et blanchissage du linge personnel (à l'exception des habits délicats).

Ces tarifs s'appliquent pour les chambres des étages 1, 2 et 3.

Ces tarifs ont été validés par le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture en date du 25.02.2020.

Sierre, février 2020